

Service Mer et Littoral - Bureau des Activités Maritimes
Pôle interdépartemental des enregistrements des navires
de plaisance

Objet : Premier enregistrement d'un navire sous pavillon français construit AVANT juin 1998

Depuis le 1er janvier 2022, les cartes de circulation et les actes de francisation sont remplacés par un document unique : **le certificat d'enregistrement**

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez enregistrer un navire de plaisance sous pavillon français construit avant le 16 juin 1998.

Afin de procéder au premier enregistrement de votre navire, merci de bien vouloir nous faire parvenir votre dossier complet soit :

➤ **Par voie postale à l'adresse suivante (recommandé ou lettre suivie à privilégier)**

Préfecture du Var - DDTM/SML/BAM
Pôle enregistrement plaisance
CS 31209
83070 TOULON Cedex

➤ **Sur place**

Déposer votre dossier dans la boîte aux lettres blanche située à l'accueil général de la DDTM au 244, avenue de l'infanterie de Marine (pas de réception du public) aux horaires d'ouverture de l'accueil : 8h30-12h00 / 14h00-15h30 du lundi au vendredi.

Avec les pièces justificatives ci-après :

- Remplir la Fiche Plaisance ci-jointe ► **nom de baptême + caractéristiques techniques du ou des moteurs dûment complétées + coordonnées téléphoniques et adresse mail obligatoires** ;
- joindre une copie de la facture ou de l'acte de vente ;
- compléter, dater et signer l'annexe 245-A.1 de la division 245 (ci-jointe) ;
- compléter l'annexe 245-A.6 de la division 245 uniquement si le bateau **provient d'un pays intra-communautaire** (ci-jointe) ;

- joindre une photo de la plaque constructeur ou signalétique si existante ;
- joindre une copie de votre CNI recto-verso ou de votre passeport en cours de validité ;
- pour les SOCIÉTÉS, fournir un KBIS de moins de 3 mois ;
- pour les ASSOCIATIONS, fournir les statuts et le récépissé de déclaration de l'association (avec numéro association) auprès de la préfecture
- joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois, si l'adresse est différente de celle inscrite sur la carte d'identité ;
- **Si le navire a déjà été immatriculé à l'étranger**, joindre le certificat de radiation de pavillon du navire et la copie de l'ancienne carte de circulation du pays tiers.
- **Navire intracommunautaire** (acquis dans l'Union Européenne ou sous pavillon d'un pays membre de l'Union Européenne) **NEUF ou d'OCCASION** pour **une longueur supérieure à 7,50 mètres**, joindre un quitus fiscal obtenu auprès du Service des impôts (SIE) du domicile de l'acquéreur.

Pour obtenir un quitus fiscal, vous trouverez le centre et les coordonnées des impôts en cliquant sur le lien suivant <https://www.impots.gouv.fr/contacts>

Dans le cas où le bateau aurait été immatriculé sous pavillon français avant d'être sous pavillon étranger, aucun quitus fiscal n'est à fournir. Vous devrez nous préciser, néanmoins, son numéro d'immatriculation français ou nous fournir l'ancien titre de navigation si vous l'avez en votre possession car le bateau reprendra ce même numéro.

- **Navire extracommunautaire** (sous pavillon d'un pays ne faisant pas partie de l'Union Européenne ou acquis hors Union Européenne) **quelque soit la longueur** fournir une déclaration d'importation (DAU) visée par le bureau de douane d'entrée dans l'UE justifiant que le dédouanement a été effectué au vu du paiement des droits et taxes acquittés.

Dans le cas où le bateau aurait été immatriculé sous pavillon français avant d'être sous pavillon hors Union Européenne, la déclaration d'importation est obligatoire.

Le certificat d'enregistrement vous sera transmis par mail UNIQUEMENT sous forme dématérialisée au format pdf sécurisé et signé électroniquement par le ministère chargé de la Mer

Information importante : Si votre navire a une longueur supérieure à 7 mètres et/ou si votre moteur dispose d'une puissance supérieure à 22 chevaux administratifs ou si votre VNM (jet-ski) a une puissance supérieure à 90 kW, vous serez soumis au paiement de la taxe sur les engins maritimes à usage personnel (ancien DAFN).



L'acheteur doit être de nationalité d'un des 27 pays de l'Union Européenne avec une élection de domicile en France (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède), ou d'un pays membre de l'Espace économique européen (Islande, Liechtenstein, Norvège)

Dans le cas contraire il doit trouver un copropriétaire européen et déposer un nouveau dossier. L'acheteur de nationalité européenne qui réside à l'étranger doit remplir la déclaration sur l'honneur d'élection de domicile en France pour toutes les affaires administratives ou judiciaires se rapportant au navire concerné.

Suite au BREXIT du 1er janvier 2021, pour être éligible au pavillon français, les ressortissants du Royaume-Uni doivent pouvoir justifier d'un titre de séjour demandé aux autorités françaises avant le 30/09/2021 mentionnant ARTICLE 50 TUE (accord de retrait) sur le présent titre.

Pour plus de renseignements,
veuillez scanner le QR-CODE



Fiche Plaisance

Enregistrement d'un navire de plaisance

À remplir par l'acheteur

1er enregistrement changement de propriétaire autres modifications

changement de moteur radiation droit de passeport

Port d'attache administratif choisi pour l'enregistrement :

TL (Toulon) MA (Marseille) NI (Nice) MT (Martigues) Autres _____

Caractéristiques administratives et techniques du navire

Nom souhaité pour le navire * : _____

Numéro WIN/HIN/CIN (si existant) : _____

Utilisation : usage personnel formation club ou école
location plaisance

Marque du moteur n°1 * : _____ Modèle * : _____

Numéro de série du moteur * : _____

Type : Hors-bord, Inboard ** Carburant** : Essence, Diesel, Electrique

Motorisation : 2 temps, 4 temps **

Puissance en kW * : _____ Puissance administrative/fiscale * : _____

Cylindrée en cm³ : _____

Marque du moteur n°2 * : _____ Modèle * : _____

Numéro de série du moteur * : _____

Type : Hors-bord, Inboard ** Carburant** : Essence, Diesel, Electrique

Motorisation : 2 temps, 4 temps **

Puissance en kW * : _____ Puissance administrative/fiscale * : _____

Cylindrée en cm³ : _____

* Ces champs doivent être **obligatoirement** renseignés. ** Rayez la mention inutile

Choix du gestionnaire (contact pour l'administration dans le cadre d'une copropriété)*:

Nom et prénom ou Raison sociale _____

Nature juridique du **propriétaire** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-propriétaire 1** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-propriétaire 2** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-propriétaire 3** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Etage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ **Téléphone mobile (obligatoire)** : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Nature juridique du **co-proprétaire 4** : Personne Physique Personne Morale Nombre de parts _____%

Nom ou Raison sociale * _____

Prénom * _____ Nationalité * _____

Étage _____ Bâtiment _____ Lieu-dit _____

Voie * _____

Code postal _____ Ville * _____ Pays * _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile (obligatoire) : _____

Adresse mail (obligatoire) : _____

Date :

Signature (s) :

Pour plus de renseignements,
veuillez scanner le QR-CODE



**Le certificat d'enregistrement vous sera transmis par courriel
UNIQUEMENT sous forme dématérialisée au format pdf sécurisé
et signé électroniquement par le ministère chargé de la Mer**

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à ce formulaire par les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la sous-direction des systèmes d'information maritimes, 27 quai Solidor, CS 41846 - 35 418 Saint- Malo Cedex. Courriel : dsi-navire@equipement.gouv.fr

ARTICLE ANNEXE 245-A.1

ATTESTATION DE CONFORMITE D'UN NAVIRE DE PLAISANCE HORS MARQUAGE « CE »

Construit conformément aux dispositions de la division 245 du règlement relatif à la sécurité des navires

Loi n° 83-581 du 5 juillet 1983, modifiée, sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
Décret n° 84-810 du 30 août 1984, modifié, relatif à la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution
Division 245 du règlement annexé à l'arrêté du 23 novembre 1987, modifié, relatif à la sécurité des navires

Je soussigné(e) :

01 M. / Mme _____
02 né(e) le ____ / ____ / ____ (03) à _____
04 résidant à : _____
05 fabricant identifié en tant que professionnel avec raison sociale _____
06 mandataire du fabricant _____
07 importateur _____
08 agissant au nom de l'entreprise dont la raison sociale et l'adresse sont : _____
09 constructeur amateur, ou personne autre que le constructeur, et ayant réalisé des modifications _____

Atteste que le navire dont le numéro d'identification est : (10) -
et répondant à la description suivante :

11 véhicule nautique à moteur	12 navire	13 navire à sustentation
14 hydroptère	15 navire à vapeur	
16 Désignation du modèle ou du plan : _____		
17 Date de conception du modèle ou du plan : ____ / ____ / ____		
18 Date de début de construction : ____ / ____ / ____		
19 Nombre de coques : _____	20 Catégorie de conception : _____	
21 Si catégorie de conception A ou B, nom de l'organisme notifié ayant réalisé l'évaluation de flottabilité et stabilité : _____		
22 Référence et date du rapport : _____		
Propulsion principale : 23 voilier 24 non-voilier		
25 Puissance max. recommandée : _____ kW	26 Surface de la voile : _____ m ²	
27 Longueur de coque : _____ m	28 Bau maximum : _____ m	
29 Nombre maximal de personnes embarquées : _____	30 Charge maximale : _____ kg	

31 ayant subi des modifications concernant :			
32 longueur de coque	33 déplacement léger	34 mode de propulsion	35 surface de voile
36 puissance propulsion	37 nature du carburant de propulsion	38 œuvres vives ou appendices	

Est conforme aux dispositions de la division 245 en vigueur. Conformément à l'article 245-1.04, je tiens à la disposition de l'autorité compétente le dossier technique de l'embarcation pendant une durée minimale de dix ans.

39 Fait à _____, le ____ / ____ / ____
40 Signature du déclarant : _____

**ATTESTATION DE CONFORMITE
D'UN NAVIRE DE PLAISANCE HORS MARQUAGE « CE »**

<i>Domaine</i>	<i>Référentiel utilisé</i>	
	<i>Division 245</i>	<i>Norme</i>
Dossier technique		
Identification des navires		NF EN ISO 10087 Version : Millésime :
Plaque signalétique		NF EN ISO 14945 Version : Millésime :
Prévention des chutes par-dessus bord et moyens de remontée à bord		NF EN ISO 15085 Version : Millésime :
Visibilité depuis le poste de pilotage		NF EN ISO 11591 Version : Millésime :
Manuel d'utilisation		NF EN ISO 10240 Version : Millésime :
Solidité de la construction		NF EN ISO 12215 Version : Millésime :
Flottabilité et stabilité		NF EN ISO 12217 Version : Millésime :
Caractéristiques des ouvertures extérieures		NF EN ISO 12216 Version : Millésime :
Cockpits et puis formés dans les fonds		NF EN ISO 11812 Version : Millésime :
Nombre maximal de personnes et charge maximale		NF EN ISO 14946 Version : Millésime :
Système de pompe de cale		NF EN ISO 15083 Version : Millésime :
Ventilation		NF EN ISO 11105 Version : Millésime :
Réservoirs de carburant		NF EN ISO 21487 Version : Millésime :
Circuits d'alimentation en carburant		NF EN ISO 10088 Version : Millésime :
Essais des circuits de carburant		NF EN ISO 21487 Version : Millésime :
Installations électriques		NF EN ISO 10033 Version : Millésime :
		NF EN ISO 13297 Version : Millésime :
		NF EN 60092-507
Appareil à gouverner		NF EN ISO 8847
		NF EN ISO 28848
		NF EN ISO 29775 Version : Millésime :
		NF EN ISO 10592 NF EN ISO 10239
Installation à gaz liquéfié		NF EN ISO 10239 Version : Millésime :
Extinction et prévention de l'incendie		NF EN ISO 9094 Version : Millésime :
Prévention de la pollution par les eaux usées		NF EN ISO 8099 Version : Millésime :

**Notice de remplissage de l'attestation de conformité
d'un navire de plaisance hors marquage « CE », mis en service conformément aux
dispositions de la division 245 du règlement relatif à la sécurité des navires**

1. Rayer les mentions inutiles (M. / Mme). Nom de famille en majuscules, Prénoms
2. Format de date jj/mm/aa.
3. Indiquer la ville, le département ou la région, ainsi que le pays pour les personnes nées à l'étranger.
4. Adresse du lieu de résidence principal actuel. Indiquer la ville, le département ou la région, ainsi que le pays pour les personnes résidant à l'étranger.
5. Cochez cette case si vous êtes une personne responsable d'un chantier naval professionnel.
6. Cochez cette case si vous êtes une personne mandatée par un chantier naval professionnel.
7. Cochez cette case si vous êtes importateur (dans le cas prévu à l'article 245-1.03 §V).
8. Identification du chantier professionnel constructeur du navire. Fournir le document original donnant mandat.
9. Cochez cette case si vous êtes constructeur amateur, ou si vous avez modifié un navire déjà en service.
10. Numéro d'identification conforme à l'article 245-2.01. Dans la plupart des cas, il vous est délivré par le service lors de l'immatriculation.
11. Cochez cette case si l'embarcation est un véhicule nautique à moteur, au sens de l'article 245-1.02.
12. Cochez cette case si l'embarcation est un navire, au sens de l'article 245-1.02.
13. Cochez cette case si le navire est un navire à sustentation, au sens de l'article 245-1.02.
14. Cochez cette case si le navire est un hydroptère, au sens de l'article 245-1.02.
15. Cochez cette case s'il s'agit d'un navire à vapeur.
16. Nom du modèle ou de la série de navire, ou références du plan, nom de l'architecte le cas échéant.
17. Indiquer l'année date de conception du premier modèle ou du plan, et non pas du navire concerné par la déclaration.
18. Format de date jj/mm/aa. Indiquer la date de début de la construction.
19. Indiquer le nombre de coques.
20. A, B, C ou D, au sens de l'article 245-1.02.
21. Organisme notifié ayant procédé aux vérifications de stabilité et de flottabilité conformément aux dispositions de l'article 245-4.02.
22. Indiquer la date de format jj/mm/aa et le numéro du rapport de l'organisme notifié.
23. Cochez cette case si le navire est un voilier, au sens de l'article 240-1.02 du présent règlement.
24. Cochez cette case si le navire n'est pas un voilier, mais qu'il n'est pas exclusivement mu par l'énergie humaine, au sens de l'article 245-1.02.
25. Puissance exprimée en kW, et mesurée selon la norme NF EN ISO 8665.
26. Surface de voile A_s , au sens de l'article 240-1.02 ou de la division 110 du présent règlement.
27. Longueur mesurée selon la norme NF EN ISO 8666.
28. Largeur maximale mesurée selon la norme NF EN ISO 8666.
29. Nombre maximal de personnes embarquées au sens de l'article 245-4.08.
30. Charge maximale au sens de l'article 245-4.08.
31. Cocher cette case si le navire est modifié au sens de l'article 245-1.05.
32. Cocher cette case si la coque a été allongée ou raccourcie de plus de 5% de la longueur initiale.
33. Cocher cette case si le déplacement lège du navire a subi une variation de plus de 10% du déplacement initial.
34. Cocher cette case si le mode de propulsion principal a été modifié.
35. Cocher cette case si la surface de voile et/ou le tirant d'air du voilier a/ont été modifié(s).
36. Cocher cette case en cas d'augmentation de la puissance de propulsion au-delà de 15 % de la puissance maximale recommandée par le fabricant.
37. Cocher cette case en cas de modification de la nature du carburant de propulsion.
38. Cocher cette case en cas de modification des œuvres vives ou appendices.
39. Lieu et date de signature.
40. Signature de la personne ayant rempli le champ n° 1.

Les renseignements manuscrits sont portés à l'encre permanente et en lettres capitales.
Les reproductions de signatures ne peuvent pas être prises en compte.

ARTICLE ANNEXE 245-A.6

FICHE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES POUR LES NAVIRES INTRA-COMMUNAUTAIRES

(En application de l'article 245-1.03 alinéa 2 de la division 245)

Les informations demandées sont nécessaires à l'immatriculation.

Marque du navire* : _____

Modèle* : _____

Type de navire : _____

Fabricant : _____

Année de construction : _____

Matériau de construction : _____

Longueur HT : _____ m

Largeur HT : _____ m

Surface de voile ISO* (si voilier) : _____ m²

Puissance maximale recommandée : _____ kW

Puissance installée : _____ kW

Nombre de personnes autorisées à bord : _____

* s'il s'agit d'une construction amateur, mettre « Amateur » à la place de la marque et du modèle. »

* Norme EN ISO 8666